

Fabien Guillot

CRÉSO- UNIVERSITÉ DE CAEN  
ESO - UMR 6590 CNRS

L'appropriation de l'espace est un bon révélateur de la matérialité des rapports entre individus, institutions, groupes sociaux (ou classes sociales), notamment des rapports de domination. Elle n'est jamais définitive, mais susceptible d'évoluer en fonction des rapports de force entre les différents protagonistes qui entrent en relation sur le terrain.

En choisissant d'aborder l'appropriation à partir de l'espace frontalier, nous souhaitons mettre l'accent sur le marquage de l'espace, qui matérialise de multiples présences et traduit des enjeux de pouvoir.

## QUELQUES MISES AU POINT LEXICALES

La frontière matérialise dans l'espace une séparation entre deux groupes, deux ensembles dont les rapports de force ont produit un découpage de l'espace à un moment donné dans le cadre d'une évolution historique de leurs relations. Il y a donc l'idée de compromis social entre les deux parties; compromis obtenu à l'issue d'un conflit, par la force, mais aussi par la négociation... La frontière est un lieu de confrontation, « une zone sinistre de domination et de terreur » (Hannes, 2001).

Plus largement, deux ordres sont à différencier concernant la frontière<sup>1</sup>, celui de la ligne frontière et celui de la frontière « officielle ». Cette différenciation est à mettre en lien avec l'échelle d'observation et l'échelle de temps auxquelles on se situe.

La ligne frontière correspondrait à l'idée que se fait un individu, un groupe... de la frontière. C'est le registre de la perception et du vécu de la frontière. Cette ligne frontière se « construit » en fonction de la situation sociale (âge, sexe, classe sociale...) des individus, des

groupes..., et des pratiques qui en résultent. Cette ligne frontière peut différer - ou non - de la frontière « officielle », donnant lieu à des pratiques différentes par rapport à celle-ci.

La frontière « officielle » serait une représentation plus « lointaine » (au sens de distance), plus institutionnalisée de la réalité, qui correspondrait à la ligne de séparation entre deux ensembles « officiellement reconnus », par deux États, par les instances internationales par exemple.

Dans ses différentes acceptions, la frontière est donc une forme de compromis autour de l'appropriation d'un espace et des ressources qu'il contient.

Pour qu'il y ait appropriation de l'espace, cela suppose une présence humaine. Il faut également y associer l'idée d'action: cette présence humaine a un effet plus ou moins visible sur les autres, est plus ou moins matérialisée dans l'espace. La présence est à prendre en compte dans deux sens qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre:

- concernant des personnes: elle exprime le fait d'être quelque part, d'y agir, d'y jouer un rôle (même passif), d'y manifester une intention.
- concernant les objets: elle exprime le fait que les objets peuvent eux aussi jouer un rôle, qu'ils matérialisent, symbolisent, représentent les individus ou les groupes absents.

## RAPPORT DE FORCE ET APPROPRIATION

La frontière est un aperçu du rapport de force entre groupes qui se traduit par la délimitation de portions d'espace appropriées. Cette appropriation pouvant être remise en cause, contestée à tout moment.

Matérialisation d'un compromis social, elle est aussi une sorte de cristallisation des rapports sociaux matérialisés dans un espace. Espace dont le découpage incarne les limites de la souveraineté d'un État. L'État constitue comme le rappelle Henri Lefebvre un « cadre spatial », « un cadre du pouvoir » à même de permettre un contrôle de et par l'espace (Lefebvre, 1974, p. 222 et suivantes).

1- La frontière est présentée sous son acception linéaire, production de l'histoire européenne. Il faut néanmoins ajouter que cette conception de la frontière est à considérer à partir du rapport à l'espace directement en lien avec les systèmes politiques et idéologiques européens, construits notamment autour des notions d'Etat, de nation, de territoire... L'objet n'est pas ici de se pencher sur ces questions dans ce format de contribution, mais il convient de ne pas les perdre de vue. De nombreux auteurs permettent de prendre en compte cette question, (Foucher, 1988).

Si une frontière bénéficie d'une reconnaissance officielle que le droit international tend à vouloir figer, il n'en demeure pas moins qu'elle n'a de validité que tant que les acteurs jouent le jeu et se confèrent aux mêmes règles et qu'ils ne contestent pas le pouvoir en place. On retrouve alors, sur le terrain, la différenciation opérée précédemment entre ligne frontière et frontière « officielle » qui expriment toutes deux un rapport de force.

Par exemple, la situation de la frontière du Liban et d'Israël témoigne assez bien de cela dans la mesure où elle a été, de fait, remise en cause dans son tracé pendant l'occupation israélienne durant 20 ans. Le rapport de force, à l'avantage d'Israël, a permis de procéder à une appropriation d'une portion de l'espace libanais et de ses ressources, de changer la vie des populations qui vivent à proximité de la frontière, sans pour autant que ces dernières se reconnaissent dans son tracé.

Dans un autre contexte, l'intervention anglo-américaine en Irak n'est-elle pas de nature à interroger également sur le fait qu'une frontière ne matérialise qu'un rapport de force autour de l'appropriation de l'espace et de ses ressources? À cet égard, l'unilatéralisme d'un des deux protagonistes - les forces anglo-américaines - en contact au niveau de la frontière irako-koweïtienne ne se comprend qu'à la lumière du rapport de force qui s'est instauré autour de l'appropriation de l'espace irakien (et de ses ressources). Cela au mépris du droit international et par le recours à la violence...

#### **MANIÈRE ET DEGRÉS DE MARQUAGE DE L'ESPACE**

La question du rapport de force qui naît autour de l'appropriation trouve aussi sa matérialisation dans les différentes façons de marquer l'espace frontalier et par là même de matérialiser l'appropriation. Ce marquage constitue une discontinuité (au sens où apparaissent des ensembles séparés par des limites). De ce point de vue, une frontière qui est une délimitation en tant que telle, représente une discontinuité spatiale, matérialisation de l'appropriation sociale.

Ce premier point pose la question des différents degrés et manières pour marquer la discontinuité. On peut donc retrouver deux ordres, l'un plutôt « quantitatif » (degrés), et l'autre plus « qualitatif » (manières).

Les modes qualitatifs (manières) et quantitatifs (degrés) peuvent être combinés, coexister dans le

cadre de l'appropriation. Sur la frontière du sud Liban, il est possible d'observer de multiples exemples de marquages de l'espace, diversifiés sur le plan tant quantitatif que qualitatif. Entre les militaires israéliens, les combattants du Hezbollah et du Hamal, les habitants (chrétiens maronites, musulmans chiites...), les soldats de l'UNIFIL, la différenciation s'illustre ainsi de différentes façons. Tous n'ont pas accès ou recours aux mêmes moyens (financiers, techniques, technologiques, idéologiques...) pour marquer l'espace.

Le Hezbollah et le Hamal ont ainsi clairement utilisé une stratégie de marquage de l'espace reposant sur un mode politique et idéologique, appelant à la résistance armée contre l'occupant israélien. Ils ont recours également au souvenir des « combattants de la liberté » tombés, dont les multiples portraits sont exposés aux entrées des villes. Ces mêmes villes arborant les couleurs jaune du Hezbollah et verte de l'Islam.

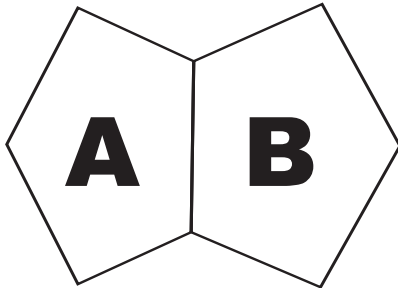
Israël, de l'autre côté de la frontière, a recours à la démonstration de sa puissance militaire, technologique et économique. L'espace frontalier se veut dissuasif, avec des barbelés électrifiés, des blindés, des caméras et autres détecteurs de mouvements...

L'UNIFIL, quant à elle, se remarque par ses postes d'observation le long de cette frontière. En de nombreux points, le blanc et le bleu, couleurs onusiennes, se veulent les plus visibles possible.

Globalement, à la multiplicité des acteurs correspond une multiplicité des façons de matérialiser une présence et une appropriation. Ce qui pose la question des stratégies mises en place par les différents protagonistes, en fonction des moyens et des situations qui leur sont propres.

L'évaluation des différents degrés de marquage de l'espace frontalier permet par exemple de constater que l'armée israélienne vise à mettre en avant sa puissance militaire et économique, exprimée en terme de matériels militaire, technologique. Inversement, lorsqu'il n'est pas possible d'entrer en concurrence faute d'avoir les mêmes moyens, le choix stratégique se place sur un registre plus qualitatif. N'est-ce pas ce qu'exprime, d'une certaine façon le Hezbollah lorsqu'il met en avant la bravoure de ses combattants qui ont, selon lui, repoussé, parce que meilleurs combattants, l'armée israélienne? Les inscriptions et portraits, dans les villages frontaliers, sur les murs le long de la frontière n'expriment pas autre chose.

Partant de ces observations, nous pourrions élargir notre propos à d'autres exemples mettant en relation deux ensembles A et B, contigus, séparés par une frontière commune. Ces deux ensembles pourraient représenter deux sociétés, deux groupes, deux États... Plusieurs formes de marquages voient (ou peuvent voir) le jour, formant autant de possibilités qui peuvent se rencontrer dans la réalité :



*A et B marquent de la même manière l'espace.*

*A et B marquent au même degré l'espace.*

*A et B ne marquent pas l'espace de la même manière.*

*A à un degré de marquage de l'espace plus important que B.*

*B à un degré de marquage de l'espace plus important que A.*

Ces deux ordres permettent de faire apparaître différentes formes traduisant l'appropriation et introduisent plusieurs questions. Existe-t-il un choix conscient de la part des acteurs entre manière et degré de marquage de l'espace traduisant des stratégies d'appropriation ? Peut-on imaginer qu'il y ait possibilité de combiner les formes de marquages, donnant des formes plus complexes aux côtés de formes simples de l'appropriation ?

## FORMES DE MARQUAGES ET PRÉSENCES

Concrètement, si l'on observe une frontière, derrière le marquage, ce sont différentes présences qui peuvent être mises en évidence. Par exemple, la présence de l'armée d'occupation israélienne dans les villages frontaliers du sud Liban pouvait ainsi se lire à partir des trottoirs peints aux couleurs blanc et bleu d'Israël, repeints en vert et rouge (couleurs du drapeau libanais) depuis leur retrait, donc (ré) appropriés.

Si l'on s'attache à la frontière elle-même, l'observation des anciens points de contrôle et de passage, confirme cette place importante du marquage de l'espace et de l'appropriation qu'il révèle. Les inscriptions en hébreu (peintes en bleu) et le dessin du dra-

peau d'Israël ont été recouverts de peinture jaune, couleur du Hezbollah qui, en outre, occupe en permanence les lieux, avec ses combattants.

Plus récemment, dans un autre contexte, comment ne pas interpréter comme un geste d'appropriation (matériel et symbolique) le remplacement du drapeau irakien par le drapeau américain sur le toit d'un bâtiment du port d'Oum Qasr<sup>2</sup>? Acte qui ne passa d'ailleurs pas inaperçu tant il devenait symbole d'une présence, matérialisation d'une volonté ouvertement affichée d'appropriation.

Ainsi, à travers ce type d'actes symboliques, il s'agit à chaque fois de montrer sa présence soit directement (présence humaine physique), soit de représenter cette présence humaine (et la propriété) en ayant recours le cas échéant à des moyens de représentation de ce qui est absent : une marque, un symbole...

À partir des observations de terrain à la frontière libano-israélienne, on peut aisément déterminer plusieurs types de présences ayant des modes d'expression divers.

- Une première forme de présences correspond à celle des corps des personnes (prises isolément, ou en groupes, consciemment constitués ou pas). Elles ne se limitent pas à être simplement présentes dans les lieux, sur la frontière, mais agissent plus ou moins ouvertement sur les autres, dans l'espace. Dans ce premier ensemble, il est courant que se produisent des interactions, des rapports physiques.

- Un deuxième ensemble de présences a pour fonction de faire barrage. Pour cela, on a recours à différents moyens pour produire un effet par rapport aux autres. Cela s'exprime par des constructions matérielles (mur, poste de contrôle, barrière, mines...).

- Un troisième ensemble a une dimension symbolique (drapeaux, inscriptions, portraits, peintures murales...). Ici, il n'y a pas d'interaction et de rapport physique direct, mais volonté de re-présenter sa présence.

- Enfin, un dernier type de présence s'exprime au travers de ce que l'on pourrait nommer de la télé-présence, de la surveillance à distance. L'imagination couplée à la technologie ayant parfois des résultats surprenants. Ainsi, d'énormes ballons équipés de caméras,

2- Image largement diffusée par les medias internationaux lors de la seconde guerre d'Irak déclenchée par les forces anglo-américaines en mars 2003.

attachés à des filins au-dessus des collines bordant la frontière au sud Liban, permettent aux Israéliens de surveiller l'autre versant de la colline côté libanais... et de montrer leur (omni) présence.

Dans l'ensemble de ces cas, il y a la volonté de matérialiser sa présence, de marquer l'espace, de s'approprier un espace. La frontière est de ce point de vue tout à fait intéressante pour faire apparaître les différentes formes de matérialisation de l'appropriation d'un espace par un individu, un groupe, une société, un État...

### Conclusion

Le découpage de l'espace se fait sur des bases variées et parfois contradictoires, selon des données socioculturelles, politiques, économiques... Tout ceci matérialise sur des ensembles morcelés, des relations, des valeurs, des références, des identités, mais aussi l'empreinte du pouvoir, du contrôle.

Ce sont autant de projections sociales sur l'espace, approprié dans le cadre de rapports de force, entre individus d'un même groupe social ou entre groupes sociaux.

Cette marque que constitue la frontière, concrétise et symbolise la séparation, la limite, le seuil, entre de multiples individus ou groupes sociaux, structurés selon des rapports de pouvoirs et de forces qui déterminent leur répartition, leur localisation, leur capacité ou non à s'approprier l'espace.

Ainsi les frontières matérialisent les multiples contours de l'appropriation de l'espace, expression de la dimension spatiale des rapports sociaux.

### Références bibliographiques

- Ancel Jacques, 1938, *Géographie des frontières*, Paris, Éditions Gallimard, 209 p.
- Foucher Michel, 1988, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Édition Fayard, Nouvelle édition, revue et augmentée, 1991, 691 p.
- Hannes Ulf, 2001, « Frontières », *Revue internationale des sciences sociales*, p. 60 cité par Michel Warschawski, *Sur la frontière*, Paris, éd. Stock, p. 11., 304 p.
- Lefebvre Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos, 4<sup>e</sup> édition 2000, 488 p.
- Seguin Jacques, 1989, *Le Liban-Sud. Espace périphérique, espace convoité*, Paris, Éditions L'Harmattan, 213 p.
- Warschawski Michel, 2002, *Sur la frontière*, Paris, Éditions Stock, 304 p.